MORIN-HEIGHTS
1855

NOUVEL
AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Que lors de la session ordinaire qui aura lieu le mercredi 9 décembre 2026, à 19h00 au Chalet Bellevue, sis au 27, rue Bellevue.

Le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

Site	21, chemin de Tourtour Lot 5 945 655
Zone	RV-34
Nature	Autoriser l'implantation d'une piscine non conforme
Effet	Une réponse favorable du conseil municipal aura pour effet d'autoriser, l'implantation d'une piscine creusée existante empiétant dans la cour avant, alors que la réglementation en vigueur exige que ce type de construction soit implanté uniquement dans les cours latérales ou arrière. Le tout contrairement au règlement de zonage numéro 642-2022.

QUE toute personne ou organisme intéressés pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation lors de la séance du Conseil, ou par courriel d'ici le mardi 8 décembre 2026 à 16h30 à l'adresse suivante : consultations@morinheights.com;

Donné à Morin-Heights, le 18 novembre 2026

NEW
PUBLIC NOTICE
MINOR EXEMPTION

PUBLIC NOTICE is hereby given that:

At the meeting to be held on Wednesday December 9th, 2026, at 7:00 pm, at the Chalet Bellevue located at 27, rue Bellevue.

Council will rule on the following request:

Site	21, chemin de Tourtour Lot 5 945 655
Zone	RV-34
Type	Authorize the placement of a non-compliant swimming pool
Effect	A favorable response from the municipal council will have the effect of authorizing, the existing in-ground swimming pool, which encroaches into the front yard, whereas the current regulations require this type of structure to be located exclusively in the side or rear yards. The whole contrary to zoning By-law 642-2022.

THAT any interested person or organization may be heard regarding this request for minor exemption at the Council meeting, or by email until Tuesday December 8th, 2026 at 4:30 pm at the following address: consultations@morinheights.com;

Given at Morin-Heights on November 18th, 2026

Geneviève Beaudry-Boudreault
Greffière adjointe

Je soussigné certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 18 novembre 2026

Geneviève Beaudry-Boudreault
Greffière adjointe